

# Hausse des tarifs du fret maritime

- Les armateurs actionnent le levier de la surcharge de soute
- L'ajustement attribué à la flambée du cours du pétrole
- Nouveaux tarifs à partir du 1er juin



L'application de la surcharge de soute est conjoncturelle. La grille reviendrait au niveau des tarifs initial (Ph. CMA CGM)

LES opérateurs du commerce extérieur se préparent à subir une hausse des frais du fret maritime. Tous les majors du secteur (Grimaldi, CMA CGM, MSC, Arkas Line, Seagoline la filiale de Maersk) ont décidé de revoir à la hausse leurs tarifs à partir du 1er juin en raison de la flambée des cours du pétrole qui avoisine depuis quelques jours 80 dollars. Comptez en moyenne 55 dollars de surcharge de soute par conteneur EVQ au départ de tous les grands ports d'Asie.

Plus prudent que ses concurrents, CMA

CGM, 3e armateur mondial, annonce que sa nouvelle grille restera en vigueur pendant le mois de juin et que son ajustement dépendra de l'évolution du cours du carburant. Pour sa part, MSC, a décidé de relever ses tarifs avec effet immédiat. L'armateur suisse appliquera une augmentation à la

fois pour le transport maritime et terrestre.

Le mécanisme de la hausse utilisée par les armateurs, appelée par les intervenants du transport maritime BAF (Bunker Adjustment Factor ou surcharge de soute), varie d'un opérateur à un autre et de la ligne desservie. Certains ciblent uniquement les lignes asiatiques. D'autres limitent la hausse à certaines dessertes telles que le périmètre européen. Ainsi, pour les lignes Barcelone-Tanger et Savona-Tanger, par

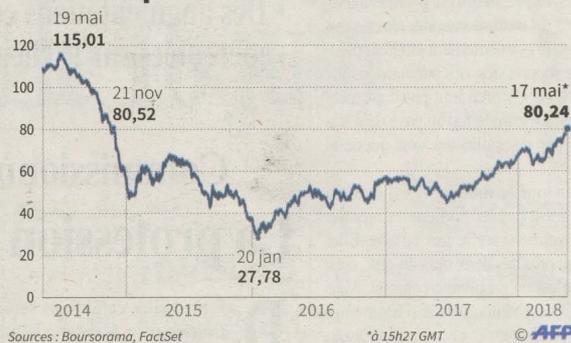
Rotterdam, bourse du fret maritime. Ainsi, la tonne de pétrole en Europe se négocie actuellement à 440 dollars. En cas de hausse autour de 530 dollars, le tarif sera multiplié par un facteur de 2. S'il descend à 370 dollars, il sera ramené à zéro.

Bien entendu, les variations des frais de transport sont automatiquement répercutées sur le client final. D'ailleurs, les opérateurs du commerce extérieur se protègent en prévoyant la possibilité de revoir leur tarif surtout pour les commandes sur une longue durée portant sur de gros montants.

«Depuis quelque temps, il y a une course effrénée vers le gigantisme. Si bien qu'il existe actuellement des navires de 21.000 unités. Il se trouve que les ports doivent s'adapter et investir pour agrandir leurs terminaux pour permettre à ces bateaux d'accoster. Mais en même temps, cela se traduit par une surcapacité sur le marché. D'où une concurrence acharnée entre les armateurs», explique Abdelaziz Mantranch, président de l'Association professionnelle des agents maritimes (APRAM). Et d'ajouter: que chaque armateur adapte sa BAF (surcharge de soute), qui est indexée au cours du pétrole,

## Cours du pétrole

Brent, en dollars par baril



Au 30 mai, le prix du baril de pétrole sur l'Intercontinental Exchange de Londres a augmenté de 45 cents par rapport à mardi, se négociant à 75,84 dollars

exemple, les hausses opérées par Grimaldi seront respectivement de 50 et de 75 euros par conteneur.

En raison de son caractère généralisé, la hausse impactera les opérateurs du transport international routier qui effectuent une traversée maritime entre le Maroc et l'Europe.

«En cas de baisse des cours du pétrole, les compagnies maritimes revoient habituellement leurs tarifs à la baisse du fait de la rude concurrence», explique Rachid Tahri, vice-président de la Fédération du transport et de la logistique CGEM.

Pour ajuster leur grille, les armateurs s'appuient sur les indications de IFO 380

en fonction du marché, de sa politique commerciale. En général, il n'y a pas un échéancier pour faire jouer ce mécanisme, mais pour cette année, les armateurs ont décidé en même temps d'activer ce dispositif pour absorber l'impact de la hausse du pétrole. Les intervenants du commerce extérieur se gardent bien de parler d'une hausse du taux de fret (prix du transport), mais précisent qu'il s'agit d'une «hausse conjoncturelle» liée aux fluctuations du prix du gasoil. Mais pour les opérateurs du commerce international, l'impact se verra sur la facture du fret maritime. □

Hassan EL ARIF